

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Actions pédagogiques - Renouvellement du partenariat - Lancement de la consultation - Décision - Autorisation

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Cub organise depuis 2001 des actions de communication spécifiques et multiformes pour le public des 9 à 13 ans. Quatre mille enfants ont été concernés par ces actions (I). Ces actions ont été poursuivies durant l'année 2004/2005, et élargies à d'autres compétences que celles des transports, notamment au domaine de l'eau et du tri sélectif. Un élargissement supplémentaire intégrant le thème de l'énergie et associant de nouveaux partenaires est envisagé pour l'année 2005/2006 (II). Parallèlement, la réforme du code des marchés publics, et notamment de l'article 30, impose un nouveau cadre réglementaire au partenariat qui nous lie avec les associations parties prenantes de ces actions (III).

I – BILAN DES ACTIONS REALISEES DEPUIS 2001

- Actions liées à l'opération Tram Minots

La Cub est partenaire depuis 2001/2002 de l'association « Les Petits Débrouillards ». Cette association propose aux enfants des activités ludiques, scientifiques et techniques variées qui leur permettent de mieux comprendre de nombreuses thématiques urbaines.

- Actions liées aux opérations Journal Sapristi

Depuis une dizaine d'années, plusieurs numéros du journal « Sapristi » ont été réalisés sur le thème du tramway (3), sur le thème du tri (2) et sur le thème de l'eau (2). Les numéros, une fois rédigés et imprimés, ont été diffusés à tous les enfants de toutes les écoles primaires des 27 communes de la Cub et dans le cadre de nombreux événements.

● Actions menées avec le Centre des Classes Citadines

La Cub et le Centre des Classes Citadines ont mis en place des demi-journées ou des journées de sensibilisation sur des thématiques urbaines (le 18^{ème} siècle, l'architecture, l'art...). Les élèves du CP au collège de tout le département peuvent, après inscription, participer à ces journées. Libre à chaque enseignant d'organiser le programme de sa journée (visite d'un chantier, visite d'une exposition, participation aux ateliers avec l'association des Petits Débrouillards). Des documents d'information sont distribués à chaque élève. Ces documents doivent être complétés par l'enfant à la suite des exposés qui lui sont présentés.

● Actions lancées par la Cub

Dans le cadre de thématiques spécifiques comme celles de la sécurité routière, la Cub a souhaité, par le biais d'un courrier adressé à l'ensemble des écoles de la Cub, sensibiliser les enfants à la sécurité routière liée à la mise en service du tramway. Au total 512 établissements, de la maternelle au lycée, ont été contactés.

● Actions sollicitées directement par les enseignants

Un certain nombre d'enseignants ont spontanément souhaité avoir de l'information sur le projet de tramway (envoi simple de documents ou visite commentée de sites). Deux mille enfants ont ainsi visité les chantiers du tramway et/ou le site des garages et ateliers.

L'ensemble de ces actions très différentes, mais concourrant au même objectif d'information du public spécifique des 9 à 13 ans, a permis de toucher 3 000 à 4 000 enfants.

Les actions sus - mentionnées ont été poursuivies durant l'année 2004/2005. L'ensemble de ces actions concourt à la compréhension de la notion de développement durable et des actions communautaires en la matière. Il s'agit de trois pôles pédagogiques, conclus par une action événementielle englobant les thèmes abordés.

• Actions pédagogiques

1. extension des travaux commandés au Centre des Classes Citadines, sur le thème de l'eau.
2. poursuite et extension des travaux commandés à l'association Les Petits Débrouillards Aquitaine, sur le thème de l'eau et du tri.

L'association a organisé des actions de sensibilisation (1 journée par classe dans 60 classes) et d'animations (12 demi-journées par classe pour 13 classes).

3. commande d'un numéro spécial du journal Sapristi sur le développement durable rédigé par un journaliste professionnel avec deux classes différentes qui ont participé par ailleurs à toutes les étapes de fabrication d'un journal.

- Action événementielle

La Cub a organisé un événement en fin d'année scolaire 2004/2005, le 3 juin dernier, réunissant l'ensemble des enfants ayant participé à toutes les actions menées pour valoriser leurs travaux.

Cette année, afin de conforter cette journée de valorisation comme un événement fort, cette journée était organisée selon les principes suivants :

1. organisation de 3 journées pendant la semaine du développement durable les 3, 4 et 5 juin dans les locaux de Cap Sciences, dans le hangar 20 sur les quais (inscription au programme de la DIREN).
2. organisation le 3 juin, de la journée de valorisation à l'issue de laquelle se tiendra un colloque de professionnels, autour de la pédagogie et du développement durable. Ce sont les enseignants ayant participé aux actions qui feront partager leur expérience.
3. organisation les 4 et 5 juin de journées grand public autour du développement durable : présence et animation autour du bus du tri, intervention de la Lyonnaise des eaux et d'Eco emballage, de Cistude, de l'association Océan... tenue de l'exposition « A table » à Cap Sciences sur cette thématique...

Afin de nous assister dans la maîtrise d'ouvrage de ces journées, nous avons conclu un partenariat avec l'association Cap Sciences.

II- ORIENTATIONS POUR 2005/2006

Il est envisagé d'élargir les actions pédagogiques à la thématique de l'énergie auxquelles il sera associé un minimum de 20 classes, tout en réduisant le nombre de séances annuelles prévu pour chaque classe.

Plusieurs pistes de travail ont été envisagées en collaboration avec la direction du développement durable et de l'écologie urbaine.

Ainsi, il est prévu de développer l'apprentissage des gestes verts aux enfants sur des sujets tels que :

- la différence entre énergies renouvelables ou non
- le chauffage solaire thermique
- la photo voltaïque (production d'électricité à partir du solaire)
- l'éco responsabilité (lampes à basse consommation, éviter de maintenir les appareils ménagers en veille...)

D'autres partenaires sont pressentis pour s'associer au dispositif, notamment l'ADEME (EPCI sous tutelle des Ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Recherche, conduisant des actions de promotion, de recherche et d'aide à la décision en matière d'environnement durable) ainsi que l'AIRAQ (association de type loi 1901, agréée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, en charge de la surveillance de la qualité de l'air).

III- POURSUITE DU PARTENARIAT ET PRISE EN COMPTE DU NOUVEAU CADRE JURIDIQUE.

L'article 30 du Code des Marchés Publics permettait de conclure l'ensemble de ces partenariats sans obligation de mise en concurrence et de publicité.

Dans son arrêt du 23 février 2005, le Conseil d'Etat a annulé l'alinéa 1 de cet article.

Par conséquent, afin de mener les actions programmées pour la prochaine année scolaire, il est désormais nécessaire de lancer un marché sur procédure adaptée (dans la mesure où le montant n'excède pas 230 000 euros).

Le montant nécessaire afin de réaliser ces actions est estimé à 150 000 euros minimum, et 200 000 euros maximum hors taxes. Cette somme inclut l'organisation du Village du Développement Durable (actions menées en amont, journée de valorisation pour les enfants, colloque professionnels et manifestation grand public).

Ce montant sera réparti entre les différentes directions concernées, le montage financier définitif restant à déterminer.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, par la présente délibération, d'autoriser le lancement de la consultation pour l'année scolaire 2005/2006 dans le cadre de marchés passés en procédure adaptée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JUILLET 2005**

M. FRANÇOISE CARTRON

